

# L'HYGIÈNE PERSONNELLE (PARTIE 1 DE 2) : LA PROPRETÉ REPRÉSENTE LA MOITIÉ DE LA FOI

Évaluation: 4.0

Description: L'importance de l'hygiène personnelle en islam.

Catégorie: [Articles](#) [L'adoration et la pratique religieuse](#) [Morale et pratiques islamiques](#)

par: Aisha Stacey (© 2013 IslamReligion.com)

Publié le: 05 Aug 2013

Dernière mise à jour le: 05 Aug 2013

Les musulmans sont censés avoir de très hautes normes de propreté et d'hygiène personnelle, car l'islam met fortement l'accent sur le physique et sur le spirituel, sur la propreté et sur la purification. Alors que le commun des mortels considère la propreté comme une bonne qualité à entretenir, l'islam insiste sur cet aspect. Le musulman est dans l'obligation de prendre soin de sa personne en s'assurant de soigner son apparence et de faire en sorte que son corps, ses vêtements et son environnement soient propres. Le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a souligné la grande importance de la propreté lorsqu'il a dit : « La propreté représente la moitié de la foi. »<sup>[1]</sup> Le Coran, pour sa part, affirme :

**« Dieu aime ceux qui se tournent vers Lui et Il aime ceux qui se purifient. » (Coran 2:222)**

L'hygiène personnelle est souhaitable en tout temps, mais certains aspects plus spécifiques de l'hygiène sont non seulement importants, mais obligatoires. Selon les érudits musulmans, il y a trois types de propreté : la purification, ou ablutions rituelles, avant d'accomplir la prière; s'assurer de la propreté générale de sa personne, de ses vêtements et de son environnement; et retirer les impuretés des différentes parties du corps comme les dents, les narines, les ongles, les aisselles et la région pubienne.

## Les ablutions rituelles

Le mot arabe pour « pureté » est « tahara », mot qui signifie « dénué de toute impureté » autant physique que spirituelle. La pureté est essentielle à la prière. La pureté spirituelle signifie croire en l'unicité de Dieu, sans que cette croyance ne soit entachée par l'idolâtrie, et cette pureté est aussi importante que la pureté physique. Avant qu'une personne ne se tienne debout, devant Dieu, pour accomplir la prière rituelle, elle doit s'assurer de la pureté de sa croyance en l'unicité de Dieu et s'assurer que son cœur est dénué d'arrogance et d'hypocrisie. Elle doit ensuite accomplir ses ablutions rituelles, avec de l'eau. Le Coran dit :

**« Ô vous qui croyez! Lorsque vous vous levez pour prier, lavez votre visage et vos mains jusqu'aux coudes; puis passez vos mains mouillées sur votre tête et lavez-vous les pieds jusqu'aux chevilles. Et si vous êtes en état d'impureté (rituelle), purifiez-vous. » (Coran 5:6)**

Avant d'accomplir une prière, rituelle ou surérogatoire, une personne doit donc être en état de pureté physique. Elle doit faire ses ablutions (wudu), ce qui nettoie son corps des impuretés mineures (comme lorsqu'elle est allée aux toilettes), ou alors un « ghousl », si elle a eu des rapports sexuels. Le ghousl est en fait un bain complet qui doit être fait après toute activité sexuelle ou, pour la femme, à la fin de sa période de menstruations ou de la période de saignements suivant un accouchement.

Les ablutions rituelles (wudu) incluent le lavage des mains, le rinçage de la bouche et du nez, le lavage du visage et des avant-bras, le passage des mains mouillées sur les cheveux, le lavage des oreilles avec les doigts mouillés et le lavage des pieds. Ces ablutions n'ont pas à être répétées avant chaque prière à moins que la personne les ait rompues d'une des manières suivantes : en urinant ou en déféquant, en passant un gaz, en dormant (car on ne sait pas si on a passé des gaz pendant notre sommeil), en perdant conscience, en touchant directement ses parties génitales ou en ayant des rapports sexuels. Et, dans certaines régions, en mangeant de la viande de chameau!

Dans certains hadiths du Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui), on nous dit qu'au Jour du Jugement, ceux qui auront fait leurs ablutions à la perfection seront repérables par la luminosité jaillissant des parties de leur corps lavées lors de ces ablutions. Le Prophète a également enseigné à ses fidèles à faire leurs ablutions en économisant l'eau le plus possible. Venant d'une région où l'eau était souvent rare, il connaissait l'importance de faire ses ablutions en utilisant une quantité d'eau minimale. Même lors du bain rituel (ghousl), se mouiller le corps en prenant trois fois de l'eau dans les deux mains et en la laissant couler sur tout le corps est considéré comme suffisant.

Dans certaines circonstances, il est possible de faire ses ablutions sans eau. Ces ablutions sont appelées tayammoum, ou ablutions sèches. Il arrive qu'il n'y ait pas d'eau disponible ou qu'il n'y en ait pas en quantité suffisante. Il arrive, également, que l'utilisation de l'eau puisse nuire à une personne, si elle a de graves blessures, par exemple, ou si elle est trop malade. Dans ces situations, de la terre propre (qui ne laisse aucun résidu sur les mains) ou une pierre peuvent être utilisés; il suffit de passer légèrement les mains sur la terre ou la pierre, de passer la paume de chaque main sur le dos de l'autre main (comme si on se lavait les mains) et de passer ensuite les mains sur le visage. Ce geste constitue un wudu valide.

**« Et si vous êtes malade ou en voyage, ou que l'un de vous revient du lieu où il a fait ses besoins, ou encore si vous avez eu des contacts avec des femmes et que vous ne trouviez pas d'eau, alors ayez recours à de la terre pure et passez-en sur votre visage et vos mains. Dieu ne veut point vous imposer un fardeau, mais Il veut vous purifier et parfaire sur vous Son bienfait, afin que vous soyez reconnaissants. » (Coran 5:6)**

Bien que Dieu attende de ceux qui L'adorent qu'ils soient en état de pureté rituelle lorsqu'ils accomplissent leurs prières, Il est aussi Miséricordieux et accorde certaines concessions. Il dit, dans le Coran (2:286), qu'Il n'impose pas à une personne plus qu'elle ne peut supporter. Le tayammoum est l'une de ces concessions, tout comme la permission de passer les mains humides par-dessus les bas (plutôt que de les enlever à chaque fois et de se laver les pieds), par-dessus le voile ou le turban (lorsqu'il est impossible de les enlever, dans un endroit public, par exemple).

L'islam est une religion qui tient compte du désir d'équilibre de l'être humain entre ses besoins physiques, émotionnels et spirituels. L'hygiène personnelle et la propreté, physiques et spirituelles, maintiennent le corps et l'esprit en bonne santé. La propreté fait partie intégrante des valeurs de l'islam.

---

#### Footnotes:

[1]

*Sahih Mouslim*

L'adresse web de cet article:

<https://www.islamreligion.com/fr/articles/2149/l-hygiene-personnelle-partie-1-de-2>

Copyright © 2006 - 2023 IslamReligion.com. Tous droits réservés.